

Le général (2S) Olivier de Beudon attire notre attention sur la fragilité de notre société. Elle souffre de maux qu'il convient d'affronter pour restaurer une Nation qui doit être en mesure d'affronter les périls qui nous guettent.

* * *

Si l'on en croit les sondages, les armées jouissent, parmi les institutions de notre pays, d'un haut degré de popularité. Les actions de communication conduites à l'occasion d'événements nationaux ou locaux semblent le confirmer. Les militaires français sont, dans l'ensemble, bien perçus et les armées sont l'objet d'un large soutien de la population.

Au-delà de ce consensus encourageant, l'évolution des perspectives stratégiques depuis une quinzaine d'années, révélée par l'intervention russe en Ukraine et par les rebondissements du conflit au Moyen-Orient, pose la question de notre capacité à faire face à des situations susceptibles de remettre en cause les fondements de notre société. Qu'en serait-il si la France était impliquée dans un conflit de haute intensité en Europe ou devait affronter une déstabilisation majeure de sa situation intérieure ? Faire face à de tels défis nécessite une volonté commune et une adhésion profonde du corps social.

Il s'agit donc de déterminer si notre société marquée par une montée de l'individualisme, la remise en cause de ses fondements et une mixité sociale croissante demeure capable de « former Nation » et de trouver en elle-même les ressorts d'une défense crédible parce que fondée sur une volonté commune. L'efficacité des armements dont nous nous dotons doit s'accompagner d'un regain de l'esprit de défense, étroitement lié à la cohésion et au moral de la Nation. Il convient alors de s'interroger sur la nature des moyens à employer pour le conforter.

Individualisme et remises en cause

L'individualisme comme forme extrême de la liberté individuelle, écartant d'emblée les contraintes extérieures, et en premier lieu les préceptes moraux, semble caractériser l'évolution de nos sociétés occidentales, et parmi elles de la société française, qui, pour reprendre l'expression de Jérôme Fourquet^[1], s'est « archipelisée ».

Entendons par là que l'organisation sociale de jadis, articulée autour de grands pôles, parfois antagonistes, tels que la défense de l'État laïc et républicain, le soutien à l'Église catholique et aux valeurs chrétiennes, l'affrontement entre le capitalisme et le prolétariat orchestré par le Parti communiste et ses soutiens, s'est aujourd'hui comme disloquée. Est en cause l'influence de facteurs divers, parfois liés, mais pas nécessairement, tels que l'effacement progressif des références chrétiennes, l'émancipation des mœurs, la remise en cause de l'État, la perte de crédit des partis politiques traditionnels, mais également la transition d'une économie de production vers une économie de services.

L'on constate en effet l'émergence de générations beaucoup plus individualistes que leurs

aînées, et généralement réticentes à s'engager, que ce soit pour une cause collective, au service d'une Église, d'un parti ou d'un corps de l'État, ou pour fonder une famille. À la « *crise des vocations* », en particulier religieuses, répondent le déclin généralisé de l'institution matrimoniale et le recul de la natalité, tendances lourdes constatées en Europe occidentale depuis le milieu du XX^e siècle. Simultanément, pour s'en tenir au domaine de la défense, le Service national, perçu comme inégalitaire et attentatoire à la liberté individuelle des garçons, est de plus en plus mal accepté de la jeunesse^[2]. L'annonce de la suspension de la conscription par le Président Chirac, en février 1996, rendue possible par le contexte international, est ainsi accueillie avec soulagement par une société soucieuse de toucher les « *dividendes de la paix* », une paix supposée durable, sinon perpétuelle.

Un autre signe de la démobilisation de notre société est le désintérêt de la population pour la chose publique, en tout cas pour sa forme institutionnelle. Ainsi le taux de participation aux élections s'effrite-t-il régulièrement, abstraction faite de sursauts inattendus, dont celui des législatives de 2024, encore que de manière différenciée selon les types de scrutin^[3]. Cette évolution préoccupante pose naturellement la question de la représentativité des élus, voire de leur légitimité vis-à-vis de l'opinion publique, et ce d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une défiance croissante vis-à-vis d'institutions dans lesquelles nombre de nos concitoyens ne se retrouvent plus. Les épisodes électoraux de l'été 2024 et la difficulté à former un gouvernement acceptable par des factions revendiquant une victoire électorale aussitôt contestée par leurs adversaires n'ont rien amélioré, ni surtout résolu les questions qui préoccupent et, souvent, divisent nos concitoyens. L'organisation sans faille et le déroulement sans faute des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, soutenus par un engagement massif de bénévoles, ont certes témoigné d'un vif intérêt national, mais n'ont, semble-t-il, constitué qu'une trêve.

Une société « écartelée » ?

La désaffection constatée pour la politique au sens large, celui du « *soin de la cité* » semble révélatrice d'une fragmentation de la société, dont on peut s'interroger sur sa volonté de construire un avenir commun.

Cette fragmentation est, pour une part, ethnique en raison de la présence sur le sol national d'une population d'origine immigrée de plus en plus nombreuse et dont l'assimilation demeure problématique, à supposer qu'elle soit souhaitée par les intéressés eux-mêmes. Son importance numérique est difficile à évaluer en l'absence de statistiques ethniques. Sans tenir compte de l'immigration illégale, la population récente d'origine immigrée sur le sol national est de l'ordre de 7,3 millions de personnes sur une population de 68,1 millions d'habitants (10,7 %), dont 2,5 millions ont acquis la nationalité française, tandis que 1,7 million de personnes de nationalité française sont nées à l'étranger. Selon que l'on inclut ou pas les personnes nées de nationalité française à l'étranger, la population considérée comme « *immigrée* », pour près de la moitié d'origine africaine^[4], compte pour 10,7 % à 13,1 % de la population nationale.

À l'inverse des enfants de la population d'origine polonaise, italienne ou ibérique installée au long du XX^e siècle, une partie des immigrés récents, le plus souvent de culture musulmane, cherche peu à s'intégrer à la population autochtone, ayant au contraire tendance à se rassembler en communautés. Souvent regroupée dans de grands ensembles immobiliers, vivant en vase clos en périphérie des villes, cette population tend à développer une vie sociale propre, conforme à leur culture d'origine. Sans généraliser force est de constater que, sous la coupe violente d'une petite minorité organisée en bandes, certaines cités sont devenues de modernes ghettos souvent synonymes de zones de non-droit et d'insécurité, vivant de trafics illicites, dont celui des stupéfiants n'est pas le moindre. Repliée sur elle-même, en marge des lois de la République, cette population devient ainsi un vivier à la disposition d'agitateurs de tous ordres, propre à alimenter le terrorisme. Les symboles de la puissance publique que sont policiers, pompiers, enseignants ou simplement édifices publics y sont sporadiquement pris à partie au cours d'épisodes de violences urbaines devenus répétitifs.

À cette fracture vient s'ajouter une fracture économique et sociale, en raison notamment de la forte régression des activités de production au profit de celles de services. À une activité structurée par l'existence de groupes animés peu ou prou par un esprit d'entreprise a succédé une économie de distribution où coexistent structures logistiques centralisées et agents d'exécution de tâches élémentaires ne nécessitant pas ou peu de qualification. Ainsi viennent à s'opposer en quelque sorte les « gagnants » et les « perdants » des transformations économiques des dernières décennies. Une élite culturelle qui, globalement, profite, ou a profité, de l'essor économique des dernières décennies, de l'ouverture des frontières, et de la mondialisation, constitue une « France d'en-haut », disposant de revenus confortables et plutôt optimiste, qui s'éloigne de plus en plus de ceux de nos concitoyens qui, au contraire, ont subi le choc de la désindustrialisation. Souvent déclassés, sans perspective d'évolution professionnelle ou sociale, ou se jugeant défavorisés à des titres divers, notamment par leur isolement dans la France des « territoires », loin des centres de décision, ils forment « la France d'en-bas », celle des « gilets jaunes » après avoir été celle des « bonnets rouges », ou celle des agriculteurs s'estimant trahis par le pouvoir. Cette partie de la population se considère peu ou prou comme exclue d'un système dont elle vient à dénier la légitimité.

L'évolution de cette société aux facettes multiples, souvent divisée contre elle-même, pose la question de sa capacité à « faire Nation », à se donner ou à retrouver les valeurs capables de mobiliser ses efforts, de surmonter l'individualisme ambiant comme les fractures constatées, en d'autres termes de reforge un esprit de défense.

Restaurer la Nation

Un esprit de défense ne saurait en effet exister et se développer sans un minimum de consensus autour de ce que nous voulons défendre, de manière concrète. Au-delà de l'invocation des « valeurs de la République », il s'agit pour nous de revenir à la question fondamentale de la Nation. « Qu'est-ce qu'une Nation ? » interrogeait déjà Ernest Renan en 1882^[5], dans une conférence en Sorbonne demeurée célèbre et toujours considérée comme

une référence pour nos diplomates. Si nous partageons en effet une « *Patrie* », héritage tant matériel qu'immatériel reçu de nos pères, si nous vivons en société au sein d'un même « *État* », organisation politique et sociale, la « *Nation* » peut se définir comme une communauté d'héritiers organisée en société et partageant de ce fait un certain nombre de valeurs, un projet commun, *a minima* une volonté de vivre ensemble, et autant que possible une vision partagée de l'avenir, le sien propre et celui des générations à venir. C'est ce que Renan lui-même exprime par « *la volonté de continuer à faire valoir ensemble l'héritage qu'on a reçu indivis* ». C'est à cette volonté de vivre et surtout de construire ensemble que l'on peut mesurer le « *moral* » d'une Nation, et c'est d'elle que procède, en grande partie, l'esprit de défense.

Il s'agit donc de traduire cette volonté de « *continuer à faire valoir l'héritage* » dans la réalité d'aujourd'hui, en s'attaquant aux facteurs de délitement de notre société, tant dans le domaine de la politique générale que dans celui de l'éducation individuelle et collective. Aussi nous faut-il réduire autant que faire se peut les facteurs de faiblesse de notre société parmi lesquels nous avons identifié la menace d'un flot migratoire mal maîtrisé et l'affaiblissement de la cohésion nationale due à la détérioration du lien social.

La maîtrise de l'immigration, légale ou non, est une question récurrente et les gouvernements successifs se sont efforcés depuis un demi-siècle de trouver un équilibre entre accueil des populations allochtones, intégration et « *vivre ensemble* », ce dont témoignent les « *politiques de la ville* » successives. On notera sur ce point une inflexion de la position de nos voisins européens, non plus seulement de la Hongrie, mais également du Danemark, de la Pologne et de l'Allemagne. Alors que l'Union européenne a, depuis 2015, plutôt facilité l'arrivée de populations extérieures, entre autres pour lutter contre les effets d'une démographie en berne, la Commission européenne tient désormais un discours plus restrictif visant à durcir les conditions d'immigration au sein de l'UE.

Sans doute est-ce nécessaire, mais le problème immédiat semble davantage d'intégrer les populations d'origine étrangère déjà présentes sur notre sol et plus particulièrement nos concitoyens de fraîche date. Il s'agit de les faire participer davantage à la vie de la Nation, par un engagement personnel et collectif dans la vie de la cité. La jeunesse est concernée au premier chef et l'Éducation nationale contribue de manière méritoire à cette tâche. Elle doit être relayée par les différentes formes d'engagement que sont les clubs sportifs, les mouvements inspirés du scoutisme ou autres, en veillant naturellement à ce que ces structures ne contribuent à isoler les jeunes en renforçant les particularismes et en créant par-là de nouveaux ghettos. Il est surtout indispensable que les familles s'engagent en ce sens, tant l'environnement social et familial demeure prégnant.

S'attacher à limiter les conséquences de la fracture sociale est également une priorité, à défaut de pouvoir s'attaquer à ses causes qui sont à chercher dans l'évolution de nos sociétés tournées vers les activités de services au détriment de celles de production qui nécessitent naguère des structures parfois lourdes, ou ressenties comme telles, mais souvent protectrices et encourageant souvent en leur sein le sens de l'effort collectif. Le « *paternalisme* » souvent critiqué des grandes entreprises, dont Michelin est resté un témoin emblématique, est souvent tombé en désuétude, sans avoir trouvé de successeur dans nos modernes sociétés de services

qui s'y sont substituées.

Celles-ci ont en effet développé des métiers de la logistique, et souvent ceux de sa partie terminale, la distribution, générant des emplois souvent peu ou pas qualifiés, souvent instables et sans grandes perspectives de progression. Pour compenser l'effet déstabilisant de cette précarité, il paraît nécessaire de développer les structures permettant aux individus un minimum d'épanouissement et de perspectives, et recréant un lien social générateur de motivation. Cet épanouissement peut être recherché dans une activité sportive, culturelle ou artistique, mais aussi par l'engagement personnel au service de la communauté, association locale ou corps de l'État. Le candidat à l'engagement dans les armées qui se présente au CIRFA est, bien souvent, un jeune en quête de repères et de motivations.

Les tentatives visant à remotiver la société et particulièrement la jeunesse, souvent accompagnées de leur sensibilisation aux questions de défense n'ont pas manqué, depuis la création du service civique en 2007 jusqu'à, plus récemment, l'institution du Service national universel. En dépit des critiques et des lenteurs de sa mise en œuvre, voire de sa remise en cause en raison de son coût, il s'est bien agi, dans l'intention du gouvernement, de « *permettre la mise en œuvre du service national universel afin de renforcer l'engagement de nos concitoyens les plus jeunes dans la vie de la cité* »^[6]. La renonciation, par le Président de la République en mars 2023, à rendre obligatoire le SNU, puis sa disparition des priorités au cours de l'automne 2024 n'enlèvent rien à la pertinence d'un projet salué en son temps (octobre 2018) par Gabriel Attal, alors secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et chargé à ce titre de sa mise en place, comme « *la plus grande réforme de société du quinquennat* ».

C'est en effet par une restauration du lien social et par une volonté de « *vivre et construire ensemble* » que passe l'esprit de défense, si nous entendons par là la manifestation collective des citoyens que nous sommes de construire la cohésion de la Nation face à des risques et menaces de plus en plus diversifiés, sachant que nous ne pourrions défendre collectivement que ce que nous partageons... et aimons.

Au-delà du travail de formation, d'éducation, de cohésion sociale auquel la communauté nationale doit s'astreindre, il est à notre sens nécessaire de s'attaquer également aux défis que sont l'évolution de la démographie et la mise en question de la cellule de base de la société qu'est la famille. Forger un avenir commun nécessite d'abord d'exister par-delà les générations et il paraît hasardeux sur ce point de s'en remettre pour y parvenir à des populations allochtones porteuses d'autres valeurs que les nôtres. Sans renouvellement des générations, une Nation n'a pas d'avenir et, à la base de la construction sociale, il revient aux cellules familiales de jouer leur rôle fondamental de foyers d'éducation et de transmission des valeurs fondatrices de la vie en société.

Développer ces perspectives dépasse évidemment le cadre de cet article, mais il n'en demeure pas moins que l'avenir de la Nation dépend, au-delà de mesures ponctuelles indispensables, de choix de société allant pour une part à l'encontre de tendances bien ancrées dans l'air du temps. En aurons-nous, en tant que communauté, le courage ?

Conclusion

Alors que la perspective d'un engagement de nos forces armées dans un conflit de haute intensité n'est plus un simple cas d'école, et que le pays pourrait être déstabilisé par une montée de la violence sur fond de conflit social ou ethnique, il convient de s'attaquer aux fragilités de notre société que sont l'individualisme généralisé et les diverses fractures qui affectent le corps social. Ces maux sont connus, identifiés, et le plus souvent déjà combattus par les gouvernements successifs, avec des succès divers. La question qui se pose est celle du courage dont la communauté nationale doit ou devra faire preuve pour reconstruire, sinon « *refonder* » la Nation, autrement dit la question de « *la volonté de continuer à faire valoir ensemble l'héritage qu'on a reçu indivis* », condition nécessaire à notre défense comme à notre survie.

NOTES :

1. Jérôme Fourquet, *L'archipel français, Naissance d'une Nation multiple et divisée*, Seuil, 2019.
2. Manifestations contre la Loi Debré (1973) et la réforme des sursis, comités de soldats (milieu des années 70), opposition à l'extension du camp du Larzac (1975).
3. Le taux d'abstention au premier tour des élections présidentielles est ainsi passé de 15,2 % à 26,31 % entre 1965 et 2022, celui des législatives de 22,8 % en 1958 à 52,49 % en 2022. Peut-être faut-il y voir une certaine défiance vis-à-vis du type de scrutin adopté pour les législatives, l'abstention au scrutin du 16 mars 1986, à la proportionnelle, ayant marqué un « *point bas* » relatif avec 21,5 %, mais les taux d'abstention mesurés pour l'ensemble des scrutins suivent la même tendance, y compris pour les élections municipales dont on pourrait supposer qu'elles touchent davantage les citoyens du fait des enjeux en cause : de 25,2 % en 1959, l'abstention reste relativement stable jusqu'en 1989 (27,2 %), puis augmente régulièrement jusqu'en 2014 (36,45 %) et fait un « *saut* » en 2020 avec 55,25 %.
4. Données INSEE 2023.
5. [Conférence en Sorbonne du 11 mars 1882](#), publiée la même année chez Calmann-Lévy.
6. Projet de loi constitutionnelle pour un renouveau de la vie démocratique présenté en conseil des ministres le 28 août 2019.